FICHE TECHNIQUE

CODE ARTICLE : 48675014

Appareillage et systèmes > ARMOIRES ET COFFRETS DE CHANTIER > ARMOIRES DE CHANTIER > ARMOIRE DE DISTRIBUTION POUR CHANTIER > Armoire de distribution

DÉSIGNATION ARTICLE : Armoire de distribution 87KVA 125A

PHOTOS ET SCHÉMAS

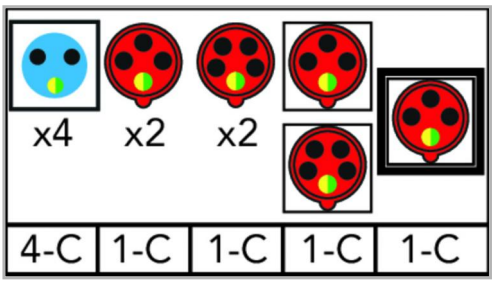

+ DE VISUELS SUR WWW.SERMES.FR

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Code article	**48675014**
Classe de protection	**1**
IK	**10**
Section de raccordement départ	**grue 42kVA 4x35**
Section de raccordement arrivée	**5x70**
Nombre de prise NF 16A 230V	**4**
Nombre de prise CEI 16A 400V	**2 x 4P + 2 x 5P**
Nombre de prise CEI 32A 400V	**1 x 4P + 1 x 5P**

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

SÉRIE

Série AC

CARACTÉRISTIQUES

Enveloppe en tôle d'acier zinguée et laquée couleur orange RAL 2000

(autre couleur RAL sur demande)

Adaptés aux régimes du neutre TT ou TNS

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Nombre de prise CEI 63A 400V	**1 x 4P**
Départ Grue	**1**
Degré de protection	**IP44**
Poids article	**77 Kg**
Hauteur socle	**360**

TÉLÉCHARGEMENT

SCHÉMA ÉLECTRIQUE ET D'IMPLANTATION (0.25 MO)

VISUELS (0.663 MO)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

NORMES

Pour assurer votre sécurité, nos équipements sont :

- conformes « article 10 du décret du 14 novembre 1988 relatif à la protection des travailleurs contre les courants électriques »

- conformes aux recommandations de l'O.P.P.B.T.P. (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics)

- conformes à la norme NF EN 61439-4 qui définit les caractéristiques de construction d'ensembles de chantier destinés à une utilisation intérieure et extérieure

- adaptés aux températures d'utilisation de -20°C à +55° C

En plus de ces exigences normatives, nos équipements sont réalisés dans le respect des règles de l'art et contrôlés électriquement avant expédition.

Lors de la réception d'un nouvel équipement, nous vous recommandons de prendre connaissance des instructions de mise en route, affichées sur la porte interne des armoires de chantier.

Pour veiller à la sécurité des utilisateurs, nous vous recommandons de vérifier mensuellement le fonctionnement de l'interrupteur différentiel et de l'arrêt général de sécurité.

ROHS

1